

ROYAN : Stop à la relégation des habitants de la Puisade

Aujourd'hui, des voyageurs sont parqués aux confins de la zone commerciale Royan 2, face au chenil, depuis 20 ans.

Ils attendent des **conditions de logement dignes et adaptées**.

Le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage (2010/2016), élaboré par le conseil général et la préfecture, a prévu la réalisation de terrains familiaux pour ces voyageurs sédentarisés. Royan est prioritaire.

Enfin ! Le 23 juillet 2012, le conseil municipal de Royan a adopté la création de 4/5 terrains familiaux. Cette décision validait un projet travaillé, en concertation, voyageurs, centre socio culturel, depuis 2008.

À peine 10 jours plus tard, et sans concertation, le maire a décidé, seul, d'abandonner le projet.

Aujourd'hui, 14 septembre, le conseil municipal est appelé à annuler cette délibération.

ÉVITONS DE CONFONDRE !

> Une **aire d'accueil** est destinée à plusieurs familles de voyageurs itinérants, sur une durée limitée.

> Un **terrain familial** est destiné à une famille sédentarisée. C'est un espace paysagé sur lequel elle peut installer ses caravanes et bénéficier d'un petit habitat en dur constitué d'une pièce de vie principale et de sanitaires. L'occupant paye un loyer et les charges (eau et électricité).

Non à cette absence de démocratie !

Une réhabilitation de la Puisade est une aberration

Exigeons la création de terrains familiaux